
**Décision du comité de direction de l'ENS Paris-Saclay du mardi 6 janvier 2026
Relative au nombre de places de normaliens étudiants pour le recrutement
voie étudiante session 2026**

La présidente de l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay,

Décide :

Le nombre de places ouvertes pour la voie étudiante à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay est fixé comme suit :

Admission 1^{ère} année voie réservée CPGE :

DER	Nombre de places
Mathématiques	4
Informatique - masculin	3
Informatique - féminin	3
Physique	10
Chimie	8
Biologie	2
Génie Civil et Environnement	2
Génie Mécanique	2
Sciences de l'Ing. Elec. Num.	2
Anglais	7
SHS	18

Admission 1^{ère} année voie réservée hors CPGE :

DER	Nombre de places
Mathématiques	2
Informatique - masculin	3
Informatique - féminin	3
Physique	4
Chimie	3
Biologie	3
Génie Civil et Environnement	2
Génie Mécanique	2
Sciences de l'Ing. Elec. Num.	2
Anglais	3
SHS	4

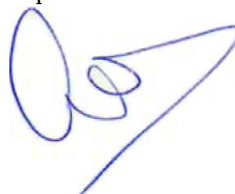
Admission 2^{ème} année:

DER	Nombre de places
Mathématiques	2
Informatique	6
Physique	5
Chimie	5
Biologie	7
Génie Civil et Environnement	6
Génie Mécanique	2
Sciences de l'Ing. Elec. Num.	2
Anglais	3
SHS	12
Design	6

Total : 148 places ouvertes voie étudiante (dont 92 en 1A et 56 en 2A)

Fait à Gif sur Yvette le 26/01/2026,

La Présidente de l'Ecole normale
supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO